

Montréal, le 21 juin 2021

**Objet : Mise sous tutelle du CSSDM pour une période de six mois**

Chers élèves adultes,

Il nous apparaît important de vous informer que le gouvernement du Québec a annoncé mercredi dernier la mise sous tutelle du Centre de services scolaire de Montréal (CSSDM).

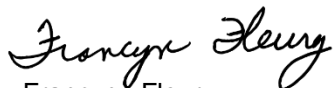
Cette tutelle est en vigueur depuis le 16 juin pour une période de six mois et pourra être prolongée pour une durée équivalente, si la situation le justifie.

M. Jean-François Lachance a été désigné par le gouvernement pour administrer cette tutelle et aura pour mandat d'accomplir les fonctions de gouvernance du CSSDM. M. Lachance aura, entre autres, les pouvoirs nécessaires pour adopter le budget 2021-2022 et les autres dossiers importants qui relevaient du conseil d'administration.

Cette situation n'entrave en rien les opérations quotidiennes que nous menons dans le cadre de notre mission éducative et l'ensemble du CSSDM continue ses activités comme à l'accoutumée.

Nous allons travailler en étroite collaboration avec M. Lachance afin d'assurer une rentrée scolaire 2021 centrée sur nos élèves.

Meilleures salutations,



Francyné Fleury  
Directrice générale intérimaire